

CONSEIL COMMUNAL DE BASSINS

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION

sur le préavis municipal n° 03/23 relatif au rapport de la
Municipalité sur la gestion de l'année 2022

Membres de la Commission qui a toujours délibéré avec le quorum : Mmes Anne-Marie Badel, Evelyn Amacker, Fabienne Gregersen, MM. Rémy Damond, François Martignier, Etienne Mercet, Huges Rubattel.

Membres de la Municipalité : Mme Sonia Pittet, syndique, Mme Nathalie Guignard Pidoux, MM. Denis Currat, André Dunand et Marc Mazzariol ainsi que M. Bernard Treboux (président du Conseil communal) présents le 22 mai 2023. Le 8 juin 2023, MM. Denis Currat et Marc Mazzariol ont répondu à nos questions.

Le 22 mai 2023, les membres de la Municipalité ont présenté et remis aux membres de la Commission de gestion leur rapport de gestion de l'année 2022. Une communication transparente de la part de la Municipalité lors de la présentation dudit rapport, ainsi que, par la suite, un libre accès aux différents justificatifs et rapports, notamment le rapport de la fiduciaire Favre Révision SA sur les comptes communaux 2022 et sur le rapport de M. Amaury Annen de l'AGFORS-Groupement forestier de la Serine sur la gestion forestière 2022, ont grandement facilité le travail de la Commission.

Nous remercions la Municipalité pour leur engagement et leur disponibilité en lien avec les affaires découlant de son rôle d'autorité. Nous remercions tout particulièrement M. Denis Currat qui, en sa qualité de vice-syndic, a assuré la gestion des dicastères de la syndique en son absence.

L'année 2022 a été marquée par des changements de personnel au sein de l'administration communale à la suite du départ de la secrétaire municipale en début d'année, puis du départ de la nouvelle secrétaire municipale en fin d'année. Dans ce contexte, nous encourageons la Municipalité à approfondir les réflexions concernant les possibilités de fidéliser davantage le personnel de l'administration.

Le mandat confié à la fiduciaire a évolué en raison du changement de programme comptable avec une gestion à distance de tous les documents comptables ce qui facilite la consultation des pièces comptables par les Municipaux. La Commission de gestion se pose la question concernant la pertinence d'avoir la boursière un jour par semaine sur place afin de faciliter les contacts avec les membres de l'administration communale et de la Municipalité.

Nous déplorons le fait que les travaux d'entretien budgétisés des chalets d'alpage n'aient pas été effectués comme la Municipalité nous l'a expliqué. Nous sommes inquiets sur l'état de vétusté et du manque d'entretien des chalets d'alpage.

Nous notons qu'une visite annuelle des alpages sous l'égide du syndicat des alpages avec la Municipalité et M. Amaury Annen a eu lieu au mois de juin. Elle permet de faire le point global sur la situation et les priorités à donner pour la mise en œuvre des travaux d'entretien à effectuer dans le courant de l'année.

Nous remercions M. Marc Mazzariol pour la gestion de la piscine, par la dynamisation de la clientèle et des clubs de la piscine grâce à l'arrivée des nouveaux directeurs MM. Jocelyn Schwinn et Didier Degrace. Nous les remercions également pour leur travail, les défis à trouver des clubs et des associations pour rentabiliser de manière optimale l'utilisation de la piscine. Nous soulevons que malgré cette gestion adéquate, la piscine représente une charge annuelle de CHF 250 par habitant ou le 8 % de vos impôts.

En cette deuxième année d'assainissement, nous observons la professionnalisation des outils, la maîtrise des coûts, la recherche de solution pérenne pour économiser des frais, la renégociation avec des

prestataires externes pour poursuivre l'objectif de la Municipalité de diminuer la dette et ainsi d'assainir la situation financière de Bassins. En revanche, en cohérence avec cette stratégie d'assainissement, peu d'investissements et un minimum d'entretien courant ont été réalisés.

Conclusion :

Vu le préavis n0 03/23 relatif au rapport de la Municipalité sur la gestion de l'année 2022,

Où les conclusions du rapport de la commission précitée,

Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

la Commission de gestion propose au Conseil communal :

- de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2022.

Fait à Bassins, le 14 juin 2023.

Anne-Marie Badel



Fabienne Gregersen



Evelyn Amacker



Rémy Damond



François Martignier



Etienne Mercet



Hugues Rubattel